



# **Développement Durable, Leadership et nouveau « keynésianisme »**

**Par le Dr Mohamed BENKHALIFA**



En ces temps de crise, alors même que l'ONU tient, en cette fin d'année 2008, sa 14<sup>ème</sup> conférence sur le dérèglement du climat à Poznan, en Pologne, il serait bon de rappeler que l'urgence climatique est une question éminemment politique qui se pose avec une certaine gravité.

En d'autres termes qu'elle relève, par excellence, de la sphère de la décision. Les 180 pays avec un cortège de pas moins de 9000 experts, vont tenter, pendant deux semaines, de pousser plus en avant les avancées de la communauté internationale sur le sujet du réchauffement climatique. L'enjeu est de taille. Il s'agit d'aboutir à un accord international d'ici à décembre 2009, date à laquelle la prochaine conférence sous l'égide des Nations Unies se fera en terre scandinave à

Copenhague. Par ailleurs, on peut dire que cette réunion au Danemark sera « the moment » pour Barack OBAMA. L'occasion lui sera donnée de mettre en relief, par l'exemple, l'éthique de la responsabilité qu'il semble incarner par son leadership. C'est cette volonté d'élever la décision dans le sens d'une coopération internationale vertueuse qui y sera attendue. A ne pas en douter les plus lucides y seront tout particulièrement attentifs. Pour cela, inutile de rappeler que 11 des 12 années allant de 1995 à 2006 ont été parmi les plus chaudes depuis 1850. Que depuis 1961, le niveau de la mer augmente en moyenne de 1,8 mm par an ; autrement dit pas moins de 10 cm en moins de 50 ans. Sans compter que tous les scientifiques, données satellites en main, nous informent que l'étendue des glaces d'été en Arctique s'est réduite de 7% par décennie.

Et pourtant, en dépit de tout ce constat, crise de l'économie réelle incluse, les responsables politiques et les ressources des États, dans leur majorité, semblent se concentrer sur des objectifs qui pourraient, somme toute, contrarier la philosophie du Développement Durable. Concernant les nations, nous savons, par exemple que les États-Unis de l'administration BUSH, la Chine ainsi que la Pologne, gros émetteurs de gaz à effet de serre (GES), ont été réticents à pousser plus en avant la « révolution verte », même si des signes de changement sont perceptibles.

Quant aux industries, nous savons également que quatre d'entre elles sont visées. A savoir le secteur de la forêt, la déforestation représentant 18 % des GES ; le secteur automobile, même si celui-ci s'améliore ; le secteur du bâtiment qui représente 40 % de la demande totale d'énergie et 33 % des GES. Et, enfin, le secteur de l'énergie, bien sur, qui est touché de plein fouet, puisque la fameuse crise financière a divisé par deux le prix du charbon et celui du pétrole.

Ainsi, se voit augmenter, par la même, non seulement, la consommation des industriels, mais également celle des particuliers.

Devant une telle situation, nos décideurs savent que la Nature (1) se trouve aujourd'hui face à une inévitable lutte entre la situation de survie à laquelle elle est acculée et le raisonnement qui accompagne la croissance économique. Pour répondre à ce conflit le concept de Développement Durable s'affirme, tant bien que mal, avec ses ambitions et ses ambiguïtés. Ceci, dans un environnement où les Etats débattent sur l'inégalité grandissante entre les pays développés (PDE) et les pays en voie de développement (PED). Ce qui constitue, en premier lieu, un sérieux handicap pour le bien-être, la stabilité socioéconomique et la sécurité, au niveau planétaire.

Renvoyant ainsi au second plan, les préoccupations éthiques et d'ordre démocratique qui, faute d'être prioritaires, amènent à une situation qui cloisonne la société humaine entre démunis et nantis. Alors, ce qu'apporte fondamentalement le Développement Durable est surtout lié à la distinction qu'il fait entre développement et croissance, pouvant se constater dans le paradoxe dit d'EASTERLIN. Ce paradoxe, qui établit un manque de corrélation entre le bonheur et la richesse, stipule que « l'augmentation du revenu de tous n'augmente pas la satisfaction de tous ». Autant dire que le développement n'est pas exclusivement économique. Il faut y inclure également la dimension socioculturelle pour aboutir à la notion de « bien-être ».

Et afin de mesurer cette notion, le fait de recourir à des « indicateurs environnementaux » annonce que le facteur environnemental est devenu tout aussi capital que la donne sociale. Celle-ci étant mesurée dès les années 1960 par des « indicateurs sociaux ». Aujourd'hui, dans le même esprit, ne pouvant complètement disjoindre le concept de croissance de celui de développement, l'heure est à la définition des « indicateurs de Développement Durable ». Mais avant d'aller plus en avant, un rappel historique succinct s'impose :

En 1971, dans un ouvrage (2) désormais classique, Nicholas GEORGESCU-RÖGEN, mettra en évidence le lien entre le flux énergétique solaire et la croissance économique qu'il induit. Un an plus tard, ce lien est mis en avant par le fameux rapport du Club de Rome « The limits to Growth ».

Ce dernier dénoncera, de façon controversée, la menace qu'incarne une croissance économique et démographique exponentielle générant pollution, déprédation des ressources et surexploitation des écosystèmes. (3)

Plus tard, MOLINA et ROWLANDS confirment, en 1985, l'hypothèse produite dès 1974, que les chlorofluorocarbones (CFC) détériorent l'ozone stratosphérique. (4) Le 11 mars 1989, à La Haye, la question des émissions de CO<sub>2</sub> et de leurs effets sur la température du globe (5) s'avérant préoccupante, 24 Chefs d'Etats et de gouvernements expriment officiellement leur ferme volonté de lutter contre l'amplification de l'effet de serre. Ce qui, huit mois après, fera suite à la conférence ministérielle de Noorwijk en Hollande où les PDE s'engageront en faveur de la stabilisation de leurs émissions de GES.

Le changement climatique se présentant alors comme l'un des plus graves problèmes auquel était confronté le développement industriel, c'est finalement en 1992, à Rio de Janeiro, que l'on décidera de consacrer le concept de Développement Durable. A travers sa triple dimension venant concilier les dimensions économique et environnementale, dans le cadre de l'équité sociale, ce concept réservera une place conséquente à la problématique éthique. Dans cette optique, renvoyant aux différentes modifications structurelles et socioéconomiques nécessaires pour s'orienter vers une amélioration d'une situation donnée, le développement se profile alors comme une notion éthique qui, s'attache davantage à des conditions de vie, plutôt qu'à des processus théoriques.

La définition standard du PNB n'intégrant pas les préoccupations du développement, le Développement Durable s'attellera, en conséquence, à corriger cette vision en redéfinissant autant les moyens que les objectifs des mécanismes de régulation. Ce qui ouvre, dès lors, un champ nécessaire à la définition des notions de « qualité de vie » ou de « bien-être ». Après cette rapide digression, cet article tend à redonner, dans un moment sans précédent de l'histoire financière et économique du monde, ces lettres de noblesse au Développement Durable qui s'articule principalement autour de cinq caractéristiques :

### **1) Imbrication du système écologique et économique**

A l'inverse de la pensée néoclassique, le Développement Durable n'envisage pas le système économique comme ouvert et indépendant. Et ce pour la bonne raison que les flux d'énergie et de matières, ayant la Nature pour point de départ et d'arrivée, ne résultent pas exclusivement de la seule économie.

Ainsi, estimant que l'environnement fait partie intégrante du système socio-écologique, le Développement Durable renvoie à une première particularité. Celle qui est liée à l'idée qu'une relation de complémentarité s'opère entre le capital naturel, disposant de propriétés qui le caractérisent des autres formes de capital, et les éléments de production s'appuyant sur ce même capital qui subit un déficit de produits de substitution. Par conséquent, en sachant que l'apport d'une plus-value écologique, reléguée à certains secteurs, est souvent imperceptible, il apparaît évident que soit frappé du sceau de l'irréversibilité tout épuisement du capital naturel, dont certaines composantes irremplaçables et vitales restent critiques. (6)

### **2) Introduction des principes d'équité intra et intergénérationnelle**

S'il est reconnu aux générations présentes le droit de disposer, dans l'espace, des richesses naturelles nécessaires pour répondre à leurs besoins, le principe d'équité intergénérationnelle part du principe que, dans le temps, ce droit ne peut être supérieur à celui des générations futures. Si l'idée de « besoin » demeure vague et non objective, celle de « bien-être » est bien trop floue. Aussi, la conception de l'équité entre générations chercherait à écarter la confusion engendrée par le mot « besoin », tout en estimant que la valeur du stock de capital global, au même titre que le « bien-être » de la société dans son ensemble, ne devrait pas « décliner dans un avenir indéterminé ». (7)

Toutefois, il faut admettre qu'il est difficile d'appliquer, empiriquement, ce principe général et les divers travaux, qui s'y consacrent, le montrent. (8) Ainsi, contrairement à l'équité intragénérationnelle qui se comprend davantage comme une valeur productive du Développement Durable, l'équité intergénérationnelle, se rapprochant du « principe de justice » de RAWLS met plutôt l'accent sur l'aide aux plus démunis et sur l'éradication de la pauvreté. (9) Ceci, en sachant que la pauvreté joue un rôle non-négligeable dans la dégradation de l'environnement.

Enfin, l'équité spatiale est inhérente à la notion globale d'équité. En conséquence, ne se concevant que dans le respect des valeurs universelles et du droit international, le Développement Durable, au vu de l'interdépendance entre les nations, ne peut se réaliser dans un territoire au détriment d'un autre.

### **3) Décentralisation avec extension du champ lié aux décisions socio-écologiques**

Elargissant considérablement le champ des mesures économiques avec une optique attachée à l'espace et liée à l'équité entre les générations, le Développement Durable revêt une troisième particularité relative au fait que les choix socio-écologiques doivent être décentralisés. S'appuyant sur le principe politique de « subsidiarité » qui admet plusieurs niveaux de prise de décision, le principe de décentralisation est en phase avec l'idée de « libre entreprise ». Surtout sur le très long terme, puisqu'il se situe dans une dimension temporelle indéfinie. Ce qui n'est pas compatible avec la vision néoclassique, qui se profile rarement au-delà de cinquante ans, les décideurs se projetant en moyenne dans cet ordre de temps.

De plus exigeant un fonctionnement en réseau qui se décline de façon horizontale, le Développement Durable ne peut être géré, ex-cathedra, par les institutions gouvernementales. Celles-ci sont organisées en structures pyramidales qui, en conséquence, apparaissent comme des gestionnaires non-pertinents. Enfin, le Développement Durable est porteur d'une démarche participative face aux problèmes qu'il traite. (10) Notamment, en direction des minorités culturelles, en tentant d'apparier le respect de la culture et les habitus de la vie locale, dans un monde globalisé où la diversité culturelle est devenue une réalité prégnante. Tout autant, d'ailleurs, que la prise en considération de la « durabilité » des ressources naturelles.

#### **4) Prise en compte des principes d'« irréversibilité » et de « prudence » dans les mesures socio-écologiques**

Soutenant la protection du capital naturel, les principes d'« irréversibilité » et de « prudence » influent sur les décisions liées au Développement Durable. Tenant compte de la valeur des options d'informations à venir, et en mettant à part les politiques de prévention des risques, le principe d'« irréversibilité » s'appuie sur l'idée qu'aucune action irréversible n'a été mise en oeuvre, au moment de la décision. Autrement dit, à moins d'assumer juridiquement, économiquement et politiquement, une erreur fatale qui résulterait d'une « décision irréversible » - qui misait, par exemple, sur un potentiel d'innovation technologique hypothétique - il n'est pas souhaitable pour envisager ces mesures de se baser sur une analyse approximative fondée sur le rapport « coûtsavantages ».

Enfin, eu égard à l'incertitude scientifique touchant à l'environnement, le principe de « prudence », quant à lui, encourage à prévenir les risques.

#### **5) Réévaluation du capital naturel dans les décisions socio-écologiques**

Le Développement Durable préconise que les politiques gouvernementales intègrent l'environnement au niveau des coûts, au même titre que les autres facteurs traditionnels et que les décisions prises en conséquence puissent prévenir, dans la mesure du possible, les incidences préjudiciables sur le capital naturel.

Ainsi, tout en cherchant à déterminer ce qui relève du bien public, le Développement Durable présente une cinquième caractéristique s'articulant, dans une démarche d'efficacité, autour de la volonté d'internaliser les aspects environnementaux externes. Cependant, si l'internalisation est essentielle, elle n'est pas suffisante pour franchir l'obstacle entre développement et croissance.

L'objectif de tous les outils économiques étant d'amener la valeur du capital naturel à la hauteur de sa valeur sociale. Aussi, la conséquence pour la politique économique est de se doter de plusieurs instruments afin d'agir dans une stratégie globale. De plus, la référence à des indications statistiques de croissance économique doit être relayée par des indicateurs de Développement Durable (IDD).

Ainsi, en conclusion, disons qu'aucuns décideurs responsables, qu'ils soient réunis aujourd'hui à Poznan ou demain à Copenhague, ne devront faire fi de ces cinq caractéristiques pour résoudre une quelconque crise que ce soit d'un point de vue économique ou climatique. Mais, fort de cela, plus encore et plus que jamais, avec cette crise qui n'en finit pas, il y a réelle opportunité à changer de paradigme. C'est à l'Etat de s'investir avec une ferme volonté. Et ce, en mettant la philosophie du Développement Durable au coeur d'une sorte de nouveau « keynésianisme » qu'il s'agit de mettre en oeuvre. C'est possible et cela aura le mérite de mieux prendre en compte les besoins des populations, s'agissant du niveau de vie, de l'accès à l'emploi, de la lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation des écosystèmes.

Dans le champ de la décision politique, c'est dans cet esprit que le Leadership se différencie de l'hégémonie.

Car là où le « Leadership cherche à regrouper et à unir, l'hégémonie cherche à diviser et à séparer ».(11)

**Dr Mohamed BENKHALIFA**  
**Politologue, Ecrivain, Expert auprès des Nations Unies**

## Notes de bas de page

**(1)** Entendue comme un milieu intégré avec des éléments constitutifs qui, dans une relation d'interdépendance, sont voués, dans le temps, à un équilibre permettant au monde du vivant et aux biotopes y afférents de se reproduire dans les meilleurs conditions.

**(2)** Voir GEORGESCU-ROEGEN, N. : "The Entropy Law and the Economic Process", Harvard University Press, Cambridge, 1971.

**(3)** Le message malthusien que ce rapport délivre, à savoir limiter l'accroissement de la population et tendre vers une croissance zéro, déclenchera de nombreuses réactions critiques et contribuera à lancer le débat sur les liens entre développement économique et protection de l'environnement, tout deux présentés, à l'époque, comme antinomiques. Cf. COMELIAU, L., HOLEC, N. et PIECHAUD, J. P. : « Repères pour l'Agenda 21 local », rapport association 4D, p. 15, 2001.

**(4)** Voir MOLINA, M. J. et ROWLAND, F. S. : "Stratospheric sink for chlorofluoromethanes : chlorine atom catalysed destruction of ozone", Nature, Vol. 249, pp. 808-812, June 28, 1974.

**(5)** Déjà soulevée en 1896 par le Suédois Svante ARRHENIUS, physicien et chimiste suédois (1859-1927) qui reçut le prix Nobel de Chimie en 1903. Voir ARRHENIUS, S. : « L'effet de serre, la prévision de Svante Arrhenius », FUTURIBLES, n°131, avril 1989, pp. 11-15 (extraits d'un chapitre de « L'évolution des mondes », Paris : Librairie polytechnique, 1910). NDLR : « Par suite de l'augmentation de l'acide carbonique dans l'air, il nous est permis d'espérer des périodes qui offriront au genre humain des températures plus égales et des conditions climatiques plus douces. Cela se réalisera sans doute dans les régions les plus froides de notre terre ». « Peut-être trouvera-t-on qu'il convient de se rasséréner en se rappelant qu'il n'y a ici, comme souvent qu'un dommage d'un côté pour un bien de l'autre ».

**(6)** Voir PEARCE, D. W. : « Un monde sans fin », Oxford University Press, 1993.

**(7)** Voir PEZZEY, J. : "Sustainability, Intergenerational Equity and Environmental Policy", Department of Economics, University College London, mnss, 1994.

**(8)** Voir TOMAN, M. A., PEZZEY, J. et KRAUTKRAEMER, J. : "Neoclassical Growth Theory and "Sustainability" ", in BROMLEY, D. (dir.) : "The Handbook of Environmental Economics", Blackwell, chap. 7, p. 139-165, 1995.

**(9)** Voir RAWLS, J. : « La théorie de la justice », Seuil, 1987 (Version originale : « A theory of justice », Harvard University Press, 1967) et « Le droit de gens », Editions Esprit, 1996.

**(10)** Voir MAGUIRE, P. : "Doing Participatory Research : A Feminist Approach", Center for International Education, Amherst, 1987.

**(11)** Voir SUR, S. : « L'hégémonie américaine en question » Centre Thucydide - Analyse et recherche en relations internationales, 2002. Voir également TAYLOR, P. J. : "The Way the Modern World Works", Ed. Wiley, 1996.